

DEPARTEMENT DU GARD
Délibération D2024_15

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 030-253002786-20241216-D2024_15-BF



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Mairie
Place de la Mairie
30620 AUBORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Nombres de membres		
Afférents au conseil syndical	En exercice	Ayant pris part au vote
8	8	5

Séance du : L'an deux mille vingt-quatre, le 16 janvier 2024

L'assemblée délibérante du SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de Monsieur André BRUNDU,

Etaient présents : Messieurs BRUNDU André, LEBOIS Didier, TRICOU Sébastien, Christian CARTEYRADE, Théos GRANCHI,
Excusé : Jean Claude MAZAUDIER, Jean-François DURAND COUTELLE, Jean-Luc CHAILAN

Date de convocation
et affichage : 02/12/2024

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Didier LEBOIS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération n°D2024_15 : Décision modificative n°2 sur le budget 2024

Il est proposé au conseil syndical afin de rattraper le sous-amortissement de la station d'épuration, des canalisations et de divers matériel, de prendre les décisions modificatives budgétaires suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

(011) 622 : - 35 399.13€

Dépenses de fonctionnement :

(042) 6811 : +35 399.13€

Recettes d'investissement :

(040) 28156 Matériel spécifique d'exploitation pour : 470.40€

(040) 28158 Autres pour : 9 126.87€

(040) 2818 Autres immobilisations corporelles : 25 801.86€

Dépenses d'investissement :

(21) 2156 : Matériel spécifique d'exploitation : 35 399.13€

LE CONSEIL SYNDICAL, entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE à l'unanimité d'approuver** la décision modificative budgétaire telle que prévue dans l'exposé ci-dessus.

S.M.T.T.E.U.
AUBORD-CA NIMES METROPOLE

Pour extrait conforme
Fait et délibéré, à Aubord, le 16/12/2024
Le Président,
André BRUNDU